

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Nouredine Hajji et M. Lamjed Mbarek.

Bilan consolidé Arrêté au 31 Décembre 2015 (Chiffres présentés en milliers de dinars)

	Notes	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Actif			
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1) 62 743	197 667
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2) 153 200	191 268
AC3	Créances sur la clientèle	(3) 3 725 217	3 441 432
AC5	Portefeuille d'investissement	(4) 123 622	123 147
AC6	Valeurs immobilisées	(5) 42 483	42 318
AC7	Autres actifs	(6) 42 158	36 453
	Actif d'impôt différé	(7) 43 052	44 836
	Total Actifs	4 192 475	4 077 121
Passif			
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(8) 3 495	190 254
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(9) 3 405 501	3 155 714
PA4	Emprunts et ressources spéciales	(10) 320 914	304 535
PA5	Autres passifs	(11) 100 623	109 576
	Impôt différé Passif	27	29
	Total Passifs	3 830 560	3 760 108
	Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres	3 264	3 329
	Intérêts des minoritaires dans le résultat	41	(43)
	Intérêts Minoritaires	3 305	3 286

Capitaux propres

CP1	Capital		172 800	172 800
CP2	Réserves		80 932	92 371
CP5	Résultats reportés		42 857	(6 022)
	Résultats reportés hors modifications comptables		42 857	(6 022)
CP6	Résultat de l'exercice		62 021	54 578
Total capitaux propres		(12)	358 610	313 727
Total capitaux propres et passifs			4 192 475	4 077 121

Etat des engagements hors bilan consolidé Arrêté au 31 Décembre 2015 (Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Passifs éventuels				
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	(13)	499 161	503 050
HB2	Crédits documentaires	(14)	114 210	97 652
Total des passifs éventuels			613 371	600 702

Engagements donnés

HB4	Engagements de financements donnés	(15)	72 066	119 819
Total des engagements donnés			72 066	119 819

Engagements reçus

HB7	Garanties reçues	(16)	643 145	675 496
Total des engagements reçus			643 145	675 496

Etat de résultat consolidé
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2015
(Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2014
Produits d'exploitation bancaire				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(17)	256 154	246 114
PR2	Commissions (en produits)	(18)	62 494	55 721
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(19)	11 397	9 986
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(20)	6 727	4 288
Total des produits d'exploitation bancaire			336 772	316 109
Charges d'exploitation bancaire				
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	(21)	(116 612)	(116 294)
CH2	Commissions encourues	(22)	(3 707)	(2 918)
Total charges d'exploitation bancaire			(120 319)	(119 212)
Produit net bancaire			216 453	196 897
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(23)	(14 833)	(10 022)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(24)	(476)	940
PR7	Autres produits d'exploitation		27	49
CH6	Frais de personnel	(25)	(79 938)	(74 159)
CH7	Charges générales d'exploitation	(26)	(22 625)	(21 664)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(8 432)	(7 934)
Résultat d'exploitation			90 176	84 107
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		67	1 783
CH11	Impôt sur les bénéfices	(27)	(28 196)	(31 730)
Résultat des activités ordinaires			62 047	54 160
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		15	375
Part de résultat revenant aux minoritaires			41	(43)
Résultat net du groupe			62 021	54 578
Résultat net après modifications comptables			62 021	54 578
	Résultat par action (en DT)	(28)	1,795	2,468*

* déterminé suivant un nombre d'actions pondérées

Etat de flux de trésorerie consolidé
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2015
(Chiffres présentés en milliers de dinars)

Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2014
Flux d'exploitation		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	330 866	313 007
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(116 434)	(118 102)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers	300	(115)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(300 573)	(303 163)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	246 901	188 333
Titres de placement	-	369
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(103 310)	(92 547)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(1 820)	4 587
Impôt sur les bénéfices	(37 033)	(35 856)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	18 897	(43 487)
Flux d'investissement		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	6 444	2 713
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(668)	(62 437)
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(9 756)	(5 852)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(3 980)	(65 576)
Flux de financement		
Emissions d'actions	-	149 600
Emission / Remboursement d'emprunts	20 487	(31 471)
Augmentation / diminution ressources spéciales	(4 125)	1 019
Dividendes et autres distributions	(17 280)	-
Autres flux de financement	-	(7)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(918)	119 141
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	13 998	10 078
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	199 083	189 005
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	(29)	199 083

Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2015

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale NCT 1
- ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)
- ;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04, n° 2001-12, n°2012-09 et n°2013-21."

2- Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 Décembre 2015.

3- Base de mesure

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4- Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- La société mère : UIB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif.

Méthode de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode d'intégration globale. Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par l'UIB.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Société	Secteur	% de contrôle	Nature	méthode de consolidation	% d'intérêt	Pays de résidence
Union Internationale de Banques	Financière	100,00%	Mère	Intégration globale	100,00%	Tunisie
Internationale de Recouvrement de Créances	Financière	99,97%	Mère	Intégration globale	99,97%	Tunisie
UIB Finance	Financière	99,84%	Mère	Intégration globale	99,84%	Tunisie
Internationale SICAR	Financière	34,00%	Mère	Intégration globale	34,00%	Tunisie

La SICAR est consolidée selon la méthode d'intégration globale car la banque à un contrôle exclusif sur cette filiale puisqu'elle dirige les politiques financières et opérationnelles de la SICAR, ainsi la SICAR est dirigée par un directeur général qui est du personnel UIB.

Par ailleurs, la banque dispose du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration qui est présidé par un personnel de l'UIB.

5- Principes comptables de présentation et d'évaluation

5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "**actifs incertains**" (classe B2) ou parmi les "**actifs préoccupants**" (classe B3) ou parmi les "**actifs compromis**" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2015, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

5.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains	20%
B3 – Actifs préoccupants	50%
B4 – Actifs compromis	100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction:

- des agios réservés;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

5.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites "provisions collectives" pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, le stock de la provision collective constitué par la banque s'élève à 13 061 KTND au 31 Décembre 2015.

En application de la circulaire BCT n° 2015-04 du 27 Mars 2015, les crédits d'aménagement sont classés au niveau du secteur d'activité " crédits à la consommation " et ne font plus partie de la catégorie d'activité " crédits habitat ". Ce reclassement est appliquée d'une manière prospective à partir de la date de publication de la dite circulaire.

Intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

5.3 Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 415 367 KTND au 31/12/2015 contre 406 813 KTND au 31/12/2014 et se détaille comme suit:

	31/12/2015	31/12/2014
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	376 003	372 475
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	4 414	4 232
Provisions à caractère général dite collective	13 061	10 031
Provision pour dépréciation de titres	5 185	5 093
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	5 306	4 646
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	295	793
Provision pour passifs et charges	11 103	9 543
Total	415 367	406 813

5.4- Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

5.5- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

5.6- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

6- METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31 Décembre 2015 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

6.2 Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont intégralement éliminés du fait que le Groupe est constitué des filiales consolidées avec la méthode d'intégration globale.

6.3 Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

7.2 Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- Les commissions entre sociétés du Groupe ;
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB

Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2015

Chiffres présentés en milliers de dinars

Notes sur les postes de l'actif

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31/12/2015 un solde de 62 743 KTND contre 197 667 KTND au 31/12/2014. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Caisse espèces en dinars	15 280	19 772
Espèces en route	389	1 508
Alimentation GAB	7 929	7 028
Caisse espèces en devises	703	1 822
Remise des fonds à IBS	2 886	9 771
Banque Centrale comptes ordinaires	35 718	157 951
CCP et TGT comptes ordinaires	15	15
Sous total	62 920	197 867
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(177)	(200)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	62 743	197 667

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 153 200 KTND au 31/12/2015 contre 191 268 KTND au 31/12/2014 et se détaille comme suit:

	31/12/2015	31/12/2014
Placement devises chez la BCT	60 526	1 383
Comptes ordinaires chez les correspondants locaux	-	2
Placements chez les correspondants locaux	70 000	14 000
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	20 520	11 999
Placements chez les correspondants étrangers	-	162 329
Autres concours	2 167	1 559
Sous total	153 213	191 272
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(13)	(4)
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	153 200	191 268

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2015 un solde de 3 725 217 KTND contre 3 441 432 KTND au 31/12/2014, soit une variation de 283 785 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires débiteurs	275 536	259 265
Autres concours à la clientèle	4 018 867	3 739 187
Crédits sur ressources spéciales	35 600	33 902
Sous total	4 330 003	4 032 354
Agios et intérêts réservés	(215 722)	(208 416)
Provisions sur créances douteuses	(277 587)	(268 117)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(98 416)	(104 358)
Provisions à caractère général dite collective	(13 061)	(10 031)
Total Créances sur la clientèle	3 725 217	3 441 432

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Provisions sur créances douteuses	(277 587)	(268 117)
Provisions sur décotes de garanties	(98 416)	(104 358)

Total Provisions risque de contrepartie	(376 003)	(372 475)
Provisions à caractère générale dite collective	(13 061)	(10 031)
Total Provisions sur créances sur la clientèle	(389 064)	(382 506)
Agios sur comptes non mouvementés	(168 506)	(163 451)
Intérêts réservés sur consolidations	(8 555)	(8 552)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(4 081)	(3 952)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(27 989)	(27 087)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 597)	(2 595)
Commissions réservées sur cautions dinars	(44)	(115)
Autres commissions réservées	(3 950)	(2 664)
Total agios et intérêts réservés	(215 722)	(208 416)
Total Agios et provisions sur clientèle	(604 786)	(590 922)

Note 4 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2015 à 123 622 KTND contre 123 147 KTND au 31/12/2014. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	31/12/2015	31/12/2014
Titres d'investissement	100 503	97 451
Titres de participations	33 611	35 435
Sous total	134 114	132 886
Provisions pour dépréciation titres	(5 186)	(5 093)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR - Titres d'investissement	(5 306)	(4 646)
Total Portefeuille d'investissement	123 622	123 147

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Bons de trésor et assimilables (BTA)	62 000	62 000
Emprunts obligataires	5 076	2 307
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 218	1 265
Créances rattachés sur BTA	1 220	893
Emprunt national	30 000	30 000
Créances rattachés sur emprunt national	986	986
Créances rattachés sur emprunts obligataires	3	-
Total Titres d'investissement	100 503	97 451

Note 5 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 42 483 KTND au 31/12/2015 contre un solde de 42 318 KTND au 31/12/2014. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

	V. Brute au 31/12/2014	Acquis	Cessions ou Abandon	Reclassement	V. Brute au 31/12/2015	Amort. Cumulé 31/12/2015	VCN au 31/12/2015
Logiciels informatiques	10 163	2 148	-	(652)	11 659	(9 026)	2 633
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	-	-	9 792	(9 792)	-
Autre matériel informatique	16 587	1 505	-	(104)	17 988	(14 724)	3 264
Immeubles d'exploitation	10 281	-	(44)	(61)	10 176	(4 255)	5 921
Immeubles hors exploitation	1 130	-	(134)	(260)	736	(189)	547
Agencement aménagement installation	51 323	3 944	-	-	55 267	(31 802)	23 465
Terrains	735	-	(9)	321	1 047	-	1 047
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(203)	74
Matériel roulant	1 925	222	(157)	-	1 990	(1 495)	495
Matériel et mobilier de bureau	11 551	426	-	-	11 977	(9 479)	2 498
Equipements logements de fonction	108	-	-	-	108	(101)	7
Immobilisations incorporelles en cours	833	777	-	(188)	1 422	-	1 422
Immobilisations corporelles en cours	829	510	-	(301)	1 038	-	1 038
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
TOTAL	115 624	9 532	(344)	(1 245)	123 567	(81 084)	42 483

	Amort. Cumulé 31/12/2014	Dotation	Sortie	Reclassement	Amort. Cumulé 31/12/2015
Logiciels informatiques	(7 840)	(1 186)	-	-	(9 026)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 792)	-	-	-	(9 792)
Autre matériel informatique	(12 733)	(1 991)	-	-	(14 724)
Immeubles d'exploitation	(4 154)	(196)	95	-	(4 255)
Immeubles hors exploitation	(296)	(11)	118	-	(189)
Agencement aménagement installation	(27 777)	(4 025)	-	-	(31 802)
Fonds de commerce	(190)	(13)	-	-	(203)
Matériel roulant	(1 466)	(183)	154	-	(1 495)

Matériel et mobilier de bureau	(8 944)	(535)	-	-	(9 479)
Equipements logements de fonction	(98)	(3)	-	-	(101)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	(18)
TOTAL	(73 308)	(8 143)	367	-	(81 084)

Note 6 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 42 158 KTND au 31/12/2015 contre 36 453 KTND au 31/12/2014 et se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Action en défense	7 709	5 116
Divers autres actifs	1 384	1 687
Comptes d'attente et de régularisation actifs	8 633	5 519
Etat impôts et taxes	1 308	973
Crédits aux personnels	15 373	15 019
Créances prises en charge par l'Etat	7 856	8 728
Sous total Autres actifs	42 263	37 042
Provisions sur autres actifs	(105)	(589)
Total Autres actifs	42 158	36 453

Note 7 : Actif d'impôt différé

L'actif d'impôt différé totalise au 31/12/2015, 43 052 KTND contre 44 836 KTND au 31/12/2014. Il porte principalement sur le solde de l'actif d'impôt généré par la provision portant sur la décote de garantie affectée sur les capitaux propres d'ouverture de 2013 et non déduites fiscalement.

Notes sur les postes du passif

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31/12/2015 à 3 495 KTND contre 190 254 KTND au 31/12/2014 se détaillant comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Placement devise SG	-	141 188
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidentes	-	47 000
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidentes	2 852	1 724
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	459	159
Intérêts courus sur placements devise SG	-	177
Dettes rattachés sur les établissements bancaires	-	6
Autres sommes dues	184	-
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	3 495	190 254

Note 9 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 3 405 501 KTND au 31/12/2015 contre 3 155 714 KTND au 31/12/2014. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts à vue	1 006 394	922 750
Comptes d'épargne	1 209 007	1 128 079
Comptes à terme et bons de caisse	992 305	963 917
Fonds gérés pour compte	12 637	12 781
Certificats de dépôts	83 248	50 841
Autres dépôts et avoirs	101 910	77 346
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	3 405 501	3 155 714

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 320 914 KTND au 31/12/2015 contre 304 535 KTND au 31/12/2014 ; il se détaille comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts subordonnés	80 000	80 000
Emprunt en devises	8 627	15 956
Ressources spéciales	20 678	24 752
Dette rattachée ressources spéciales	8 224	7 310
Emprunts obligataires	203 385	176 516
Total Emprunts et ressources spéciales	320 914	304 535

Note 11 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 100 623 KTND au 31/12/2015 contre 109 576 KTND au 31/12/2014; il se détaille comme suit:

	31/12/2015	31/12/2014
Provision pour passifs et charges	15 517	13 775
Sommes dues au personnel	17 140	17 644
Charges provisionnées pour congé à payer	4 424	3 946
Cotisation CNSS	3 321	3 447
Provision sur chèques certifiés	5 082	3 947
Saisies arrêts clients	6 340	8 972
Fournisseurs factures à payer	2 121	2 614
Comptes d'attente et de régularisation passif	25 451	23 200
Valeurs exigibles après encaissement	14 732	14 500
Etat impôts et taxes	6 495	17 531
Total Autres passifs	100 623	109 576

Notes sur les capitaux propres

Note 12 : Capitaux Propres

Les capitaux propres du Groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2015 s'élèvent à 358 610 KTND au 31 Décembre 2015 contre 313 727 KTND au 31 Décembre 2014, soit une variation 44 883 KTND.

La variation des capitaux propres se détaille comme:

	Capital social	Résultats reportés	Réserves légales	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Total des CP avant Résultat	Résultat de la période	Total des CP
Situation à l'ouverture de l'exercice 2014	196 000	(137 689)	4 760	2 735	9 457	-	75 263	34 130	109 393
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	33 667	-	463	-	-	34 130	(34 130)	-
Variation de capital	(23 200)	98 000	-	-	-	74 800	149 600	-	149 600
Réserve/fond social	-	-	-	-	164	-	164	-	164
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	54 578	54 578
Reclassement / Fonds social	-	-	-	(8)	-	-	(8)	-	(8)
Situation à l'ouverture de l'exercice 2015	172 800	(6 022)	4 760	3 190	9 621	74 800	259 149	54 578	313 727
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	(1 121)	2 772	34 647	1 000	-	37 298	(37 298)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	(17 280)	(17 280)
Autres Reclassements	-	50 000	-	-	-	(50 000)	-	-	-
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	62 021	62 021
Autre mouvement	-	-	-	(15)	157	-	142	-	142
Situation à la clôture de l'exercice 2015	172 800	42 857	7 532	37 822	10 778	24 800	296 589	62 021	358 610

Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 13 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 499 161 KTND au 31/12/2015 contre 503 050 KTND au 31/12/2014. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	295 799	321 720
Avals donnés en devises	29 218	14 676
Cautions émises en faveur de la clientèle	170 009	163 416
Avals donnés en dinars	4 135	3 238
Total Cautions, avals et autres garanties données	499 161	503 050

Note 14: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 114 210 KTND au 31/12/2015 contre 97 652 KTND au 31/12/2014. Le solde se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Ouverture de Credoc import confirmé	89 388	67 849
Ouverture Credoc import non confirmé	6 412	23 972
Sous total Credoc import	95 800	91 821
Confirmation de Credoc export	7 409	4 388
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	11 001	1 443
Sous total Credoc export	18 410	5 831
Total Crédits documentaires	114 210	97 652

Note 15 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 72 066 KTND au 31/12/2015 contre 119 819 KTND au 31/12/2014.

	31/12/2015	31/12/2014
Engagements de financements donnés aux clients	72 066	119 819
Total Engagements de financements donnés	72 066	119 819

Note 16 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 643 145 KTND au 31/12/2015 contre 675 496 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Garanties reçues de l'Etat	59 825	79 736
Garanties reçues des autres établissements de crédit	395 280	408 551
Compagnies d'assurance	1 424	900
Garanties reçues de la clientèle	186 616	186 309
Total Garanties reçues	643 145	675 496

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 395 280 KTND au 31/12/2015 contre 408 551 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	295 799	321 720
Garanties reçues des correspondants étrangers	46 376	43 007
Confirmation banque Credoc export	18 410	5 831
Garanties reçues des correspondants locaux	34 695	37 993
Total Garanties reçues des autres établissements de crédit	395 280	408 551

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 186 616 KTND au 31/12/2015 contre 186 309 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Garanties hypothécaires	186 494	185 058
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	122	1 251
Total Garanties reçues de la clientèle	186 616	186 309

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 59 825 KTND au 31/12/2015 contre 79 736 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Autres garanties reçues de l'Etat	22 370	43 370
SOTUGAR	14 477	15 419
FNG et FOPRODI	22 978	20 947
Total Garanties reçues de l'Etat	59 825	79 736

Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 31 décembre se détaillent comme suit :

	31/12/2015
Achat au comptant	19 364
Vente au comptant	19 253

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre comme suit :

	31/12/2015
Achat à terme	174 115
Vente à terme	172 123

Notes sur l'état de résultat

Note 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 256 154 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Opérations avec les étab. bancaires et financiers	3 353	2 309
Opérations avec la clientèle	245 442	236 008
Autres intérêts et revenus assimilés	7 359	7 797
Total Intérêts et revenus assimilés	256 154	246 114

Note 18 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 62 494 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Commissions sur comptes	8 258	5 472
Commissions sur opérations de caisse	1 646	1 531
Commissions sur crédits	15 298	14 988
Commissions sur monétique banque à distance	19 138	16 337
Autres commissions	5 622	4 900
Commissions sur moyens de paiement	6 947	6 975
Autres produits sur services financiers	5 585	5 518
Total Commissions (en produits)	62 494	55 721

Note 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 11 397 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Gain net sur titres de placement	-	(2)
Gain net sur opérations de change	11 397	9 988
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	11 397	9 986

Note 20 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 6 727 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Intérêts sur autres titres d'investissement	-	142
Intérêts sur obligations	133	-
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	212	210
Intérêts sur bons de trésor assimilables	3 819	2 477
Intérêts sur emprunt national	1 840	1 194
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	723	265
Total Revenus du portefeuille d'investissement	6 727	4 288

Note 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 116 612 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 266	7 895
Emprunts et ressources spéciales	15 923	15 088
Opérations avec la clientèle	96 610	91 313
Autres intérêts et charges	1 813	1 998
Total Intérêts courus et charges assimilées	116 612	116 294

Note 22 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 3 707 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Commissions monétiques	2 318	2 143
Redevances et prestations	267	283
Autres commissions	183	47
Rémunération du fonds géré SICAR	108	19
Frais de confection carnet de chèques	101	83
Frais télégrammes télex	182	215
Règlement télécom SMS Banking	548	128
Total Commissions encourues	3 707	2 918

Note 23 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 14 833 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Cout net du risque clientèle	16 005	9 580
Cout net du risque divers	(1 172)	442
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	14 833	10 022

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

Cout net du risque clientèle	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Dotations aux provisions collectives	3 030	-
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	30 512	29 440
Pertes couvertes de contrepartie	1 810	11 525
Pertes non couvertes de contrepartie	145	397
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	1 150	1 215
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(765)	(490)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(12 121)	(11 082)
Reprise /provision générale portefeuille	-	(169)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(4 147)	(7 210)
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	(201)	(481)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(18)	(10 760)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées / Décote	(1 453)	-
Recouvrement sur créances passées par perte	(224)	(31)
Reprise de provision suite aux recouvrements de créances chez l'IRC	(1 713)	(2 774)
Total Cout net du risque clientèle	16 005	9 580

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 805	3 650
Reprises sur provisions pour risques et charges	(592)	(3 647)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(106)	(242)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	15	182
Perte sur éléments hors exploitation	463	3 210
Gain sur éléments hors exploitation	(3 257)	(3 233)
Perte sur autres éléments d'exploitation	500	522
Total Cout net du risque divers	(1 172)	442

Note 24 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent 476 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Dotation aux provisions sur titres de participation	(174)	(64)
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	(566)	(437)
Pertes sur titres d'investissement	(11)	(757)
Plus value cession titres d'investissement	-	(109)
Reprise de provisions sur titres de participation	198	211
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	77	2 096
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(476)	940

Note 25: Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 79 938 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Rémunération du personnel	57 052	53 670
Charges sociales	15 511	14 805
Autres charges de personnel	7 435	5 923
Dotation au provision sur indemnité fin de carrière	1	17
Reprise provision sur indemnité fin de carrière	(61)	(256)
Total Frais de personnel	79 938	74 159

Note 26 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 22 625 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Travaux fournitures et services extérieurs	10 020	8 272
Frais divers de gestion	12 605	13 392
Total Charges générales d'exploitation	22 625	21 664

Les travaux et services extérieurs totalisent 10 020 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Loyers commerciaux	2 943	2 658
Maintenance logiciel informatique	1 915	1 256
Autres services extérieurs	888	802
Assurance globale banque	800	568
Entretien et nettoyage immeubles	450	439
Honoraires commissaires aux comptes	383	339
Maintenance matériel informatique	602	497
Loyer personnel logements de fonction	278	263
Assurance immeubles et voitures	348	302
Gardiennage et surveillance	314	276
Frais judiciaires	419	403
Rémunération d'intermédiaires	258	210
honoraires service assistance Société Générale	118	43
Sous-traitance archives	151	75
Sous- traitance informatique	26	26
Maintenance et consommable photocopieurs	11	5
Entretien et réparation divers	116	59
Autres charges d'exploitation bancaire	-	51
Total Travaux fournitures et services extérieurs	10 020	8 272

Note 27 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 28 196 KTND se détaillant ainsi:

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Impôt courant	26 411	29 444
Impôt différé	1 785	2 286
Total	28 196	31 730

Note 28 : Résultat par Action

Le résultat par action au 31/12/2015, est de 1,795 DT.

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Résultat de la période	62 021	54 578
Capital social - nombre de titres	34 560 000	22 115 956 *
Résultat par action en DT	1,795	2,468

*Du 01 Janvier au 29 Octobre 2014, le nombre d'actions et des certificats d'investissements en circulation s'élève à 19 600 000, conférant un nombre d'actions pondéré de 16 072 678.

Du 30 Octobre au 31 Décembre 2014 le nombre d'actions et des certificats d'investissements en circulation s'élève à 34 560 000, conférant un nombre d'actions pondéré de 6 043 278.

Le résultat par action ainsi déterminé en 2015 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 29 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2015 un solde de 213 081 KTND contre 199 083 KTND au 31/12/2014 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	62 920	197 867
Créances sur les établissements bancaires et financiers	153 197	191 128
Dépôts des établissements bancaires et financiers	(3 036)	(189 912)
Total	213 081	199 083

Note 30 – Passifs éventuels - Provisions

La banque a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 KTND. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KTND. En juillet 2013, la banque a reçu une taxation d'office portant sur la totalité du montant du redressement soit 2 417 KDT. La banque a intenté une action en justice pour contester cette taxation. L'organisme social a procédé à une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 2 157 KTND. A la date d'arrêté des présents états financiers, l'affaire suit encore son cours.

Note 31: Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 16 mars 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 04 juin 2015, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques (UIB), comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2015, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 358 610 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe s'élevant à 62 021 KTND.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie du Groupe « Union Internationale de Banques » pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance des infractions commises par le chef de caisse de l'agence de Ben Arous.

La banque a déposé une plainte auprès du procureur de la République du tribunal de première instance de Ben Arous, le 13 novembre 2015.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la République du tribunal de première instance de Ben Arous, par lettre en date du 29 mars 2016.

Les effets des infractions commises, ayant fait l'objet de réclamations de la part des clients, s'élèvent à 2 282 KDT ont été provisionnés au cours de l'exercice 2015 à hauteur de 1 678 KDT.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe au titre de l'exercice 2015.

Tunis, le 14 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine Hajj

Tunisie Audit & Conseil

Lamjed Mbarek